



COVID-19 GUIDE DE BONNES PRATIQUES

A COMPTER DU MERCREDI 2 DECEMBRE*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**
dans l'enceinte (Parking, club house...)



3H/JOUR
RAYON DE 20KM

DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)

← 2M MINIMUM →



**Remplissez l'attestation
de déplacement dérogatoire**
Point N°6 « Déplacement vers un
lieu de plein air... »
Ou générez l'attestation
sur l'Application
« Tous Anti-COVID »



**Réservez votre terrain
par l'Application
ou le site
TEN'UP
UNIQUEMENT**



**EXTERIEUR
UNIQUEMENT**
Court N°7 (Pont de Larn)
Court N°8 (Pont de Larn)
Mur (Mazamet)



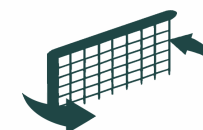
**Partie en simple
& en double
UNIQUEMENT**
(4 pers maxi sur un terrain)



Venez en tenue
+ Serviette, bouteille d'eau,
gel hydro alcoolique
Lingettes désinfectantes
(à garder dans votre sac)



**Nettoyez
votre chaise
Poignée de porte
avant et après
votre partie**



**Changement de côtés
Passez de part et
d'autre du filet**
(Ne pas se croiser)



**Lavez-vous les mains
régulièrement**
avec le gel
hydro alcoolique



**Pas de poignée de main
à la fin de la partie**



**Finissez votre partie
5min avant l'heure**
(Pas de croisement avec les
joueurs suivants)



Reprenez vos déchets
(Il n'y a pas de poubelle)



**Vestiaires,
Douches, bar fermés**



**Club house Pont de Larn
Rendez-vous par téléphone
au 06 36 14 16 71**
Club house Mazamet fermé

* et jusqu'à nouvel ordre / **Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55**

#RESERVEZ #JUEZ #RENTREZCHEZVOUS 😊

**Merci de respecter
ces pratiques**

>>> **INFOS SUR...**

tcapm.fr   



LES INSTALLATIONS

A COMPTER DU MERCREDI 2 DECEMBRE*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
dans l'enceinte (Parking, club house...)



3H/JOUR
RAYON DE 20KM

DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)

← 2M MINIMUM →



Fermés, interdits



Ouverts, autorisés



Club House Pont de Larn
sur rendez-vous
au 06 36 14 16 71



Chaises à nettoyer
Avant et après
(Ne pas déplacer)



Entrées et sorties en
évitant les croisements
(Nettoyer les poignées des
portes avant de partir)



Gel Hydro alcoolique



Port du masque
obligatoire dans
l'enceinte (Parking,
club house...)

En fonction de l'évolution sanitaire et des directives gouvernementales

A partir du mardi 15 décembre : Reprise des cours de l'école de tennis en intérieur (Courts couverts à Mazamet et Pont de Larn)

A partir du lundi 21 décembre : Stage de Tennis jeunes Vacances de Noël en intérieur (Courts couverts à Mazamet)

A partir du mercredi 20 janvier : Reprise des cours adultes en intérieur (Courts couverts à Mazamet et Pont de Larn) + TOUS les terrains à la réservation

* et jusqu'à nouvel ordre / **Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55**

**Merci de respecter
ces pratiques**

>>> **INFOS SUR...**

#RESERVEZ #JOUER #RENTREZCHEZVOUS 😊

tcapm.fr

